



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Légion d'honneur

Question écrite n° 40363

Texte de la question

M. Georges Mothron appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur le cas des soldats de l'armée d'Afrique ayant servi pendant la période 1939-1945. Aujourd'hui, ces anciens combattants sont bien souvent les oubliés de l'histoire. En effet, il faut se souvenir qu'une dizaine de grandes unités venues d'Afrique ont intégré la Première armée française. Ces hommes, à l'époque, ont autant donné, autant payé que leurs camarades disparus. Ces anciens combattants sont aujourd'hui, pour la plupart, âgés, blessés, ou malades, et n'ont pas les mêmes droits et avantages que d'autres anciens combattants. Il souhaiterait connaître s'il envisage à très court terme des mesures de reconnaissance de la France, notamment la remise de la légion d'honneur.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants entend préciser à l'honorable parlementaire que, dans le cadre des commémorations du 60e anniversaire des débarquements et de la Libération, un grand nombre d'anciens combattants, français et alliés, dont des anciens de l'armée d'Afrique, ont été ou seront honorés, notamment par l'attribution de décorations. Pour rendre hommage aux valeureux combattants de l'armée d'Afrique, le ministre a tenu par ailleurs à se déplacer en Corse, en Tunisie et en Italie, au cimetière français de Monte Mario, près de Rome, où il a présidé une cérémonie rassemblant des anciens combattants marocains et tunisiens et les membres des principales associations françaises concernées. Cet hommage se poursuivra lors des cérémonies commémoratives du débarquement en Provence et, plus particulièrement, lors de la cérémonie internationale qui aura lieu l'après-midi du dimanche 15 août, à bord du porte-avions Charles-de-Gaulle. Les nombreuses cérémonies organisées par les villes que l'armée d'Afrique a largement contribué à libérer, constitueront, quant à elles, autant de marques de reconnaissance due à ses combattants. Parallèlement, la publication, avec l'aval de la mission du 60e anniversaire des débarquements et de la Libération, de nombreux ouvrages mettant à l'honneur les vétérans de cette armée témoignera de la gratitude de la nation à leur endroit. De nombreuses initiatives s'inscrivent dans cette démarche. Ainsi, à l'occasion du 60e anniversaire du débarquement en Provence, le musée de l'artillerie et le musée des troupes de marine présenteront conjointement avec l'association Provence 44 une exposition temporaire dont une partie sera consacrée à l'armée d'Afrique ; ils organiseront également un colloque international d'histoire au début du mois d'octobre 2004. Enfin, il convient de signaler que de nombreux établissements d'enseignement ont mené au cours de cette année scolaire, et poursuivront, l'an prochain, des actions pédagogiques visant à sensibiliser les jeunes aux sacrifices consentis par ceux qui ont permis que la France vive aujourd'hui dans la liberté et la démocratie.

Données clés

Auteur : [M. Georges Mothron](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40363

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er juin 2004, page 3909

Réponse publiée le : 13 juillet 2004, page 5312